

Compte rendu réunion du 26 avril 2018 à Castellane

Stade de slalom

Présents /

Christian Peugeot AFB

Thomas Garnier technicien rivière du SIVU

Michel Bossolin de la maison technique du département à Castellane

Janick Gouaze de l'AEP et du CDCK 04

Bruno Jouzel Président du CDCK 04

Michel Baudry du CRCK Paca

Cette réunion a permis de présenter le projet sur ses aspects techniques en 3 thèmes :

- montage proprement dit du slalom : poteaux en berge et câbles
- Entretien et élagage de la végétation rivulaire
- Re-positionnement de blocs rocheux dans le lit

La rive gauche est communale donc pas de problème foncier

La rive droite est en partie au département : une autorisation sera demandée pour occupation du domaine public du département après vérification de l'emprise réelle. Le câble porteur partira de l'ancienne culée du pont après vérification de propriété et autorisation du département

Au niveau de la végétation rivulaire il a été constaté par Christian Peugeot et le SIVU que beaucoup d'arbres sont implantés dans l'enrochement des digues de protection mettant en péril la bonne tenue des blocs rocheux. Un traitement devra être réalisé afin de mettre en place l'installation de slalom et sa bonne utilisation (vision spectateurs et sécurité)

Au niveau des enrochements installés dans le lit après les crues de 1994 créant les mouvements d'eau propices à la bonne pratique de canoë kayak, il a été constaté certains désordres pouvant être corrigés de manière légère. Il s'agit de replacer des blocs qui ont bougé et qui peuvent présenter un danger pour la navigation par petit niveau d'eau.

Il sera aussi nécessaire de réaliser un petit contre courant pour les départs du slalom 10m en aval du pont.

Pour ces 2 interventions dans le lit du Verdon une demande spécifique sera faite auprès de la DDT avec les conseils de Christian Peugeot et du technicien rivière du SIVU

Michel Baudry se chargera de prendre contact avec la DDT afin de préparer le dossier et le transmettre si possible avant la fin mai, date à laquelle Christian Peugeot partira en retraite

Autre thème évoqué lors de cette réunion : l'embarquement des rafts en amont du futur aménagement de slalom :

**La traversée du stade de slalom par les rafts est incompatible avec cette installation :**

- sur le plan technique : le matériel installé ne supportera pas le passage des rafts
- La cohabitation raft - canoë kayak sur le stade sera impossible l'été les jours de lâcher, les autres jours avec le débit réservé de 1,5m<sup>3</sup> la navigation en canoë kayak ne sera pas possible
- La pertinence de l'installation pour une utilisation estivale peut donc être mise en cause si une solution **d'embarquement des rafts en aval** n'est pas trouvée

*Compte rendu rédigé par Michel Baudry le 27/04/2018*

